



SLALOM DE HANNUT
31 Juillet 2016



CLUB ORGANISATEUR : ECURIE HESBAYE ASBL (LG 18 – N°ENTREPRISE : 409794217)

Rue Lambert Mottart, 21 - 4280 HANNUT

Président : RAVET Jacques

Secrétaire : MUSICK Fabienne

Trésorier : MUSICK Fabienne

REGLEMENT PARTICULIER

CLUB: ECURIE HESBAYE Csap LIEGE 18
N° D'ENTREPRISE : 409 794 217
EPREUVE : SLALOM de HANNUT
DATE : 31 Juillet 2016

Adresse du contrôle administratif préliminaire :

Chapiteau > en face du Cimetière, à côté de la Carrosserie POLYCAR.
Rue de l'EUROPE, 19 à 4280 HANNUT

Adresse E-Mail de l'organisateur : lambert.sevrin@skynet.be et ecuriehesbaye@gmail.com

DIRECTION DE COURSE

Directeur de course	: SEVRIN Lambert	Lic. ASAF N° 419
Directeur de course adjoint	: GASPARD Armand	Lic. ASAF N° 542
	: LARUELLE Jean-Yves	Lic. ASAF N° 567
	: RAVET Jacques	Lic. ASAF N° 401
Directeur de sécurité	: DORMAL Jean-Claude	Lic. ASAF N° 454
Directeur de sécurité adjoint	: LIBIOUL Pierre	Lic. ASAF N° 546
Secrétaire du meeting	: l'HEUREUX Christian	Lic. ASAF N° 505
Relations concurrents	: THONUS Célia	Lic. ASAF N° 556

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commission Sportive	Président de Collège : JENET Michel	Lic. ASAF N° 112
	Adjoint : BAETEN Luc	Lic. ASAF N° 860
Commission Technique	Président de Collège : MONTBALLIN Didier	Lic. ASAF N° 463
	Adjoints : SCHULJENKO Nicole	Lic. ASAF N° 409
	Stagiaire : GRAVEN Henri	Lic. ASAF N° 452
Observateur ASAF	: VANDERLIN Pierre	Lic. ASAF N° 113
Equipe médicale : CRS Médecins		
Ambulances : PARAMEDICAL SERVICES asbl Nombre : 2		

CHAPITRE 1^{er} – GÉNÉRALITÉS

Art. 1. - Définition

Cette épreuve est organisée conformément aux dernières Prescriptions Sportives de l'ASAF, au Règlement Particulier Slaloms ASAF et au présent règlement.

a) Organisateur : Ecurie Hesbaye asbl / rue Lambert Mottart, 21 à 4280 Hannut

Dénomination : SLALOM de HANNUT Date : 31 Juillet 2016
Fléché depuis : E 40 sortie 28 et Centre de Hannut.

b) Slalom comptant pour les championnats : **Championnat Fédéral Belge**, Fédération Wallonie-Bruxelles, CSAP Liège, Brabant Fr, Luxembourg et Namur.

c) Permanences avant (jusqu'au 30 / 07 / 2016 et après l'épreuve :

www.hesbayemotorclub.be

lambert.sevrin@skynet.be, ecuriehesbaye@gmail.com

Fax : 085/ 31 46 00

SEVRIN Lambert. Chée F. Terwagne, 178 à AMAY Tél : 0477 / 29 66 97

RAVET Jacques. Rue des Sources, 4A à 4280 HANNUT - Tél : 0475 / 81 38 75

Pendant l'épreuve : rue de l'Europe, 19 (face au cimetière) Tél : 0477/ 29 66 97 ou 0477 / 27 68 74

d) Timing

08 H 45: début des vérifications administratives

09 H 00 : début des vérifications techniques

09 H 30 : début de la reconnaissance pedestre

10 H 30 : fin des inscriptions

10 H 30 : fin des vérifications administratives

10 H 45 : fin des vérifications techniques

11 H 15 : fin de la reconnaissance pedestre

11 H 30 : affichage de la liste des voitures, pilotes et passagers qualifiés + BRIEFING

12 H 00 : PREMIER DEPART

Art. 2. - Modalité d'inscription des voitures et des pilotes

a. **PILOTES ADMIS** : Tous les pilotes **majeurs**, détenteurs d'une licence sportive ASAF ou VAS d'un niveau suffisant et d'un permis de conduire (minimum catégorie B) valable en Belgique.

Pour les voitures non immatriculées, le retour au parc se fera **OBLIGATOIREMENT**, soit, par le parcours, soit, par une voirie à usage privatif (fermée à la circulation routière).

Le pilote accueillant un passager devra obligatoirement avoir, d'une part, atteint d'âge de 21 ans et, d'autre part, avoir été classé dans un championnat « pilote » antérieur.

La catégorie « Promo »

Cette catégorie est réservée aux pilotes de la Division 1 (classes 1 à 3) n'ayant jamais été classés dans un championnat (Slalom ou autre).

NOUVEAU : Voir Art. 2.2.6 du R.P. Slalom)

La Division 5 – "ACCESS"

Les participants à cette Division **ne seront pas chronométrés** et leur classement sera établi sur base des **seules pénalités encourues** (Voir Art. 3.1 et 3.2, du RP Slalom). Ce classement sera édité séparément de celui des autres Divisions (les participants devront, toutefois, être repris sur la liste officielle des qualifiés, comme tous les autres participants).

Admission des voitures

Cette Division est accessible à toutes les voitures **en règle d'immatriculation (Attention : plaques « Z. » interdites)**, comportant au moins deux places et **strictement conformes à leur P.V.A.** (voitures de Show-Room, non pourvues d'attributs de compétition).

Les véhicules « Tout Terrain » ne sont, toutefois, pas admis.

Aucune autre condition de participation n'est imposée aux voitures, si ce n'est le respect des règles générales édictées au point 2.2.1 et 2.2.6, du RP Slalom.

Dans cette Division, il n'y aura pas de répartition par classes de cylindrée (parcours non chronométré). Le départage entre les éventuels ex aequo sera opéré sur base des dimensions de la voiture (Voir Art. 2.2.6.4 du RP Slalom)

b. **PASSAGERS ADMIS** : Etre en possession d'une licence « C » ou « 1J-C », au minimum.

L'âge minimum de participation est de 18 ans. Ce point sera de stricte application, même en cas de filiation entre le passager et le conducteur

c. **VOITURES ADMISES** : voir art. 2 du R.P. Slalom.

d. **NUMEROS** : une liste des numéros attribués pour l'année sera disponible sur le site de l'ASAF.

Art. 3. - Participation

a. La **demande d'engagement** dûment complétée devra parvenir pour le 29/07/2016 >>> chez SEVRIN Lambert/ Chée Freddy TERWAGNE, 178 à 4540 AMAY / mail : lambert.sevrin@skynet.be
Tél : 0477 / 29 66 97 Fax : 085 / 31 46 00

b. Si le bulletin d'engagement n'est pas réceptionné par l'organisateur au plus tard, 3 jours avant l'épreuve, le droit d'engagement sera majoré de **10 €**. L'organisateur n'appliquant pas cette disposition se verra sanctionné d'une amende de **250 €** sur rapport des Commissaires Sportifs. Il sera possible de s'inscrire le jour de l'épreuve, au plus tard à 10 h 15.

c. **Les frais d'inscription** s'élèvent à : **60 €**, (sauf PROMO : **50 € et Access : 27 €**), numéros non compris (**3 €**).

d. L'engagement des **passagers** s'élève à **10 €** pour l'ensemble de la manifestation, quel que soit le nombre de manches effectuées et à bord de quelque voiture que ce soit.

Attention : Un même « passager » ne peut prendre place en voiture que deux fois par manche.

- e. Le **paiement des droits** d'engagement s'effectuera sur le compte BE 32 3400 8584 1402 (il devra être enregistré sur notre compte en date du 29/07/16, attention au délai bancaire et pour rappel aucune preuve de paiement ne sera prise en considération !) ou le jour de l'épreuve.
- f. **ATTENTION : Si paiement anticipé par BANQUE :**
- les montants deviennent 55 € au lieu de 60€ / 45 € au lieu de 50 € / 25 au lieu de 27 et 8 € pour les passager(e)s au lieu de 10 €.
- f. **Les pilotes participant à l'épreuve sur le même véhicule (pas autorisé en Div. 5 Access) sont priés de s'inscrire à l'avance avec mention du nom des autres pilotes.** Le nombre de pilotes admis sur un même véhicule est limité à quatre.
- g. **Licences annuelles :** La licence annuelle pourra être obtenue auprès d'un club reconnu. L'organisateur ne délivrera pas de licence annuelle sur place. Si demandeur de **45 ans ou plus : examen cardiologique** préalable requis.
- h. **Licences Journalières :** Seules, des licences journalières (1J-C, 1J-B et 1J-A4) pour les passagers et les pilotes seront disponibles (formulaire médical ASAF à faire compléter par le **médecin de famille ou le médecin dépositaire du dossier médical**).
Prix de la licence 1J-C = **15 €** - Prix de la licence 1J-B = **50 €** - Prix de la licence 1J-A4 = **70€**

ATTENTION : En Division 5 – Access (non chronométrée), la licence 1J-L (10 €) sera suffisante et disponible, sur le site de l'épreuve. Cette licence, ni la licence "L" annuelle (30 €), ne requièrent aucun agrément médical.

CHAPITRE 2 - MODALITÉS DE 'ÉPREUVE

Art. 4. - Vérifications Administratives

- a. Les vérifications administratives auront lieu de **8 h 45' à 10 h 30** au **Chapiteau situé au 19, rue de l'Europe à Hannut.**

Art. 5. - Vérifications Techniques et parc des concurrents

- a. Les Vérifications Techniques se tiendront à l'entrée du parc des concurrents
- b. Les participants seront tenus de s'y présenter de 09 h 00 à 10 h 45

CHAPITRE 3 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Art. 6. - Parcours

- a. Situation : ZONING de Hannut
- b. Longueur : 1700 mètres
- c. Nombre de manches prévues : 4.
- d. Nombre de boucles par manche : 1.
- e. La reconnaissance PEDESTRE du parcours aura lieu de 09 h 30 à 11 h 15.

Art. 7. - Prescriptions de l'épreuve

- a. Les **départs** seront donnés à partir de 12 h, dans l'ordre des numéros sauf sur décision extraordinaire de la Direction de course.
Tout véhicule se présentant en retard au départ d'une manche pourra être refusé.
- b. A l'issue de la DERNIERE MANCHE, les pilotes conduiront leur véhicule dans le **PARC DES CONCURRENTS**. Les véhicules resteront dans ce parc durant une demi-heure après l'arrivée du dernier véhicule.
- c. Une **bâche** de 4m sur 3m devra obligatoirement être placée sous la voiture, lors de chacun de ses séjours dans le Parc des concurrents, sous peine d'une amende automatique de **25 €** par infraction constatée.

Art. 8. - Affichage - Classements

- a. Affichage : avant, pendant et après l'épreuve : **Carrosserie POLYCAR / rue de l'Europe, 19**

Les classements suivants seront établis :

- Classement général (Divisions 1 2 3)**
- Classement général (Division 4)**
- Classements par classe (1 à 9)**
- Classement catégorie 1 PROMO**
- **Classement général (Division 5 – Access)**
- Classement inter écuries**
- Classement « première dame »**

CHAPITRE 4 - FIN DE L'EPREUVE

Art. 9. - Proclamation des résultats

- a. La proclamation des résultats aura lieu au maximum, **2 heures** après la fin de la dernière manche
>>>>> CHAPITEAU Rue de l'Europe, 19
- b. Des coupes seront remises aux trois premiers du général, aux trois premiers de chaque classe, à la première écurie et à la première dame.
Et au 1^{er} pilote ASAF / VAS/ CSAP Brabant Fr, Liège, Luxembourg et Namur/ Ecurie Hesbaye.

CHAPITRE 5 - APPROBATIONS

Art. 10. - Divers

En cas de litige, le texte français fera foi.

Règlement approuvé le **23 / 05 / 2016** par Nicole Schuljenko LG409 pour la CSAP LIEGE.

Règlement approuvé le **24 / 05 / 2016** par Pierre Vanderlin BT113 pour l'ASAF.



Club organisateur : Ecurie Hesbaye asbl

Date : 31 juillet 2016

Epreuve : SLALOM de HANNUT

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 29 juillet 2016
à SEVRIN Lambert - Chée Freddy TERWAGNE, 178 à 4540 AMAY
mail : lambert.sevrin@skynet.be fax : 085 / 31 46 00

C A S E S R E S E R V E E S A L ' O R G A N I S A T I O N

<u>Engagement reçu</u>	<u>Paiement reçu</u>	DIVISION		NUMERO ATTRIBUE
le / /	le / /	CLASSE		

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné,

NOM :

Si pseudonyme :

Prénom :

Homme/Femme

(Biffer la mention inutile)

Né(e) le

Adresse (Rue et n°) :

Code postal :

Localité :

Si nous devons vous contacter : N°. Tél./ GSM :

E-mail :

après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes.
M'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie ou contrôle de dopage qui me serait imposé par l'Organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.
Certifie, sur l'honneur, que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

LICENCE

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
x												

Division 1	Promo classe 1 - 2 - 3			
Division 1	Classe 1 (0 à 1150 cc)	Classe 2 (1151 à 1400 cc)	Classe 3 (plus de 1400 cc)	
Division 2	Classe 4 (0 à 1400 cc)		Classe 5 (plus de 1400 cc)	
Division 3	Classe 6 (0 à 1150 cc)	Classe 7 (1151 à 1300 cc)	Classe 8 (1301 à 1750 cc)	Classe 9 (plus de 1750 cc)
Division 4	Toutes classes confondues			
Division 5*	(ACCESS) Toutes classes confondues			

VEHICULE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Marque	Type	Cylindrée	Turbo	Division	Classe	Access*

ECURIE :

*A compléter si plusieurs pilotes sur la même voiture (sauf ACCESS : pas de "doublons")

Nom du 1° Pilote	Nom du 2° Pilote	Nom du 3° Pilote	Nom du 4° Pilote

Date :

Signature du pilote (précédée de la mention " Lu et approuvé "):

" " " "

Numéro attribué à la voiture :

JOINDRE LA FICHE DES " VERIFICATIONS " **ADEQUATE** COMPLETEE (dans sa partie " identification ").

Slalom de HANNUT 2016

n° :

VERIFICATIONS

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Signature :

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
x												

VEHICULE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Marque	Type	Cylindrée	Turbo ?	Division	Classe
Numéros de portières/Capot avant		Elargisseurs de voies			
Pare-brise feuilleté		Pneumatiques			
Eclairage		Fixations des roues			
Documents de bord		Fonctionnement des freins			
Réservoir à essence		Anneau de remorquage			
Canalisation d'essence		Conformité de classe			
Tôle pare-feu avant/arrière		Conformité de division			
Arceau de sécurité		Vêtements (Combinaison)			
Ceintures de sécurité / Harnais		Autocollant ASAF			
Batterie		Divers :			
Extincteur					
Appui-tête		EN ORDRE			<input type="checkbox"/>
Casque		NON CONFORME			<input type="checkbox"/>
Fixations dans l'habitacle		<u>Commissaire Technique</u> Nom/Cachet : Licence N° : Vérifications administratives :			
Publicités sur vitres					
Rétroviseurs Ext. / Int.					
Sièges					
Echappement					
Protections des tuyauteries					
Poids					

Club organisateur : Ecurie HESBAYE
Epreuve : SLALOM de HANNUT.
31 juillet 2016

Date :

Bulletin d'inscription " **PASSAGER** "

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Homme/Femme

(Biffer la mention inutile)

Né(e) le

Adresse (rue et n°) :

Code postal :

Localité :

LICENCE

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
x												

PASSAGER DE LA (DES) VOITURE(S) (remplir en caractères d'imprimerie svp)

Manche	Marque	Type	Cylindrée	Division	Classe	Numéro
1						
2						
3						
4						

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier 'A.S.A.F. et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'A.S.A. F

Je déclare sur **l'honneur**, par la présente renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

- (1) l'ASAF et les CSAP ;
- (2) le ou les propriétaires et/ou exploitants du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
- (3) le ou les organisateurs de la manifestation ;
- (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
- (5) les concurrents et les propriétaires (ou détenteurs) des véhicules participants,
- (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
- (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- a. être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'A.S.A.F. toute modification ou suspension de celui-ci ;
- c. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre aux contrôles effectués par l'autorité de contrôle antidopage compétente lors de compétitions.
- d. que je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
- e. que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- f. que j'autorise l'ASAF à utiliser les informations contenues dans ce document, dans le cadre de la promotion des sports moteurs (en l'absence de choix, la réponse est considérée positive)

Oui /Non

(Biffer la mention inutile)

g que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier de l'ASAF, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours après leur survenance. (Sont notamment considérés comme infirmité ou maladie grave : la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

L'âge minimum de participation est de 18 ans. Ce point sera de stricte application, même en cas de filiation entre le passager et le conducteur

Fait à, le .../...../.....

Signatures précédées de la mention " lu et approuvé "

<i>Slalom de HANNUT 2016</i>						n° :						
VERIFICATIONS (Division 5 : "ACCESS")												
PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)												
Nom :				Si pseudonyme :				Prénom :		Signature :		
...../ ""				""					
Province		ASAF				VAS				N° Licence	Type	
X		BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV	
VEHICULE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)												
Marque				Type				Cylindrée		Turbo ?	Division	Classe
A compléter par la Commission Technique												
Numéros de portières								MESURES DE LA VOITURE :				
Documents de bord								LONGUEUR HORS TOUT :				En mm
Casque											
Fixations dans l'habitacle								LARGEUR HORS TOUT :				En mm
Publicités sur vitres								(Rétroviseurs rabattus, si la manœuvre est possible)			
								TOTAL en mm :			*
								*Résultat de la mesure à transmettre au secrétariat de l'épreuve (Bureau de calcul)				
Fonctionnement des freins								EN ORDRE				<input type="checkbox"/>
Elargisseurs de voies												
Divers :								NON CONFORME				<input type="checkbox"/>
<u>Commissaire Technique</u>												
Nom/Cachet :												<input type="checkbox"/>
Licence N° :												
Secrétariat (visa)												